



# CHANTIER ANIMATION - PILOTAGE DU SRCE



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE

VERSION : 11 MAI 2016

## Résumé du document

*Sujet : animation de la mise en œuvre du SRCE et pilotage des actions visant l'appropriation du SRCE et de la TVB par les acteurs et territoires bretons*

**PILOTAGE DU CHANTIER : SPN – DREAL / SPANAB – RÉGION**

## LIENS AVEC LE PLAN D' ACTIONS STRATÉGIQUE DU SRCE :

<b>Thème A : Mobilisation du territoire</b>	
<b>Orientation 1 :</b> Accompagner la mise en œuvre du SRCE	- <i>Action Mobilisation A 1.1 :</i> Créer, au niveau régional, une cellule d'animation pour accompagner la mise en œuvre de la trame verte et bleue sur le territoire.
	- <i>Action Mobilisation A 1.4 :</i> Mobiliser les réseaux existants par rapport à l'appropriation de la trame verte et bleue.
<b>Orientation 2 :</b> Conforter et faire émerger des projets de territoire en faveur TVB	- <i>Action Mobilisation A 2.2 :</i> Faire des structures porteuses des SCoT, des SAGE, des Parcs naturels régionaux et des Pays des relais privilégiés dans la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique et de la trame verte et bleue.
<b>Orientation 4 :</b> Améliorer la cohérence des autres politiques sectorielles, en faveur TVB	- <i>Action Cohérence A 4.1 :</i> Développer des outils incitatifs en faveur de la TVB
	- <i>Action Cohérence A 4.2 :</i> Bonifier les aides publiques pour les projets intégrant la TVB
<b>Orientation 5 :</b> Communiquer, sensibiliser et former sur la TVB	- <i>Action Appropriation A 5.1 :</i> Assurer l'information des élus à la trame verte et bleue, à ses intérêts, à sa prise en compte et à sa mise en œuvre.
	- <i>Action Appropriation A 5.2 :</i> Assurer la formation des services techniques et administratifs des collectivités locales à la TVB, à son identification et à sa mise en œuvre.
	- <i>Action Appropriation A 5.3 :</i> Mettre en œuvre des actions d'information et d'échanges destinées aux gestionnaires de milieux naturels quant à la prise en compte et la restauration des continuités écologiques.
<b>Thème B : L'approfondissement et le partage des connaissances</b>	
<b>Orientation 8 :</b> Mutualiser et partager les connaissances sur la TVB	- <i>Action Connaissance B 8.3 :</i> Valoriser les retours d'expériences portant sur les actions de préservation et de restauration des continuités écologiques
	- <i>Action Connaissance B 8.4 :</i> Diffuser les connaissances scientifiques acquises par la recherche, dans le domaine des continuités écologiques et de la circulation des espèces, et ce, par rapport au contexte breton

	<p><b>CHANTIER</b>  <b>ANIMATION - PILOTAGE DU</b>  <b>SRCE</b></p> <p>VERSION : 11 MAI 2016</p>	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité  RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>PRÉFET  DE LA RÉGION  BRETAGNE</p>
--	--	---

## LE CONTEXTE DU CHANTIER :

L'élaboration du SRCE a été copilotée par les services de la DREAL (SPN) et de la Région (SPANAB). La mise en œuvre du SRCE sera assurée par une « cellule d'animation » (cf. action A.1.1) pouvant s'appuyer sur des partenaires selon les thématiques.

## OBJECTIFS DU CHANTIER :

Poursuivre la dynamique de concertation et d'appropriation sur laquelle a reposé l'élaboration du SRCE et qui a permis son adoption

Faciliter et développer l'appropriation de la TVB et des méthodes associées par les acteurs en charge de l'aménagement du territoire et par les différentes politiques sectorielles (agriculture, eau, voies navigables, transports et infrastructures, maritime, énergie...)

Suivre et rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du SRCE

### Livrables attendus :

- un référentiel de suivi du SRCE
- actualisations régulières du site internet pour en faire un centre de ressources régional sur la TVB, au service des territoires
- réalisation et diffusion d'une newsletter
- cadres méthodologiques
- supports de communication spécifiques en fonction des acteurs cibles et notamment des élus
- parcours de formation dédié aux élus
- modules de formation TVB à intégrer dans les programmes existants dans les réseaux

### Animations :

- Comité régional TVB
- journées techniques

## MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

### 1. Méthode :

#### 1.1. VOLET ANIMATION DE RESEAU

Constituer et animer un réseau des référents TVB qui pourront jouer le rôle de relais, via une communication adaptée en fonction des types d'acteurs :

- recenser les groupes d'acteurs (ex : ensemble des structures de bassin versant) et les réseaux d'animation (ex : association des techniciens des BV bretons) existants et concernés par la mise en œuvre de la TVB
- identifier, parmi les réseaux d'animation recensés, des priorités et organiser avec eux des actions spécifiques sur la TVB, y compris selon une approche de croisement de réseaux

**priorités proposées à ce jour :** (hors TVB et documents d'urbanisme) : réseaux de gestionnaires d'espaces naturels / réseaux de SAGE et structures de bassin versant / réseaux socio-professionnels agricoles / inter-PNR / inter-pays / inter-SCOT

	<b>CHANTIER</b> <b>ANIMATION - PILOTAGE DU</b> <b>SRCE</b>	 <small>Liberté • Égalité • Fraternité</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>  <small>PRÉFET</small> <small>DE LA RÉGION</small> <small>BRETAGNE</small>
	<b>VERSION : 11 MAI 2016</b>	

- sur la thématique TVB et documents d'urbanisme : mettre en place un cycle annuel de journées d'échanges / formation techniques (cf. fiche « TVB et documents d'urbanisme »)

## **1.2 VEILLER A LA PRISE EN COMPTE DU SRCE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES DISPOSITIFS CONCERNES PAR LE SRCE**

- Rencontrer les services de l'Etat/Région/Départements portant des politiques publiques (les schémas, outils de planification et orientations stratégiques) ainsi que des dispositifs concernés par/ en lien avec le SRCE et veiller à ce qu'ils prennent en compte le SRCE dans leurs interventions.

Domaine	Interlocuteurs	Stratégies et schémas directeurs	Dispositifs financiers
Aménagement	Région/DIRAM DREAL/SCEAL Départements	SRADDET	Contrats de partenariat Contrats de territoire
Foncier	Etablissement public foncier régional SAFER	PPI  Stratégie régionale	
Infrastructures	DIROUEST – Région/transports et DPAVN DREAL/IST Départements	Schémas	
Eau	Région/SE AELB DREAL/SPN/DE	SDAGE SAGE	PTE (Projets territoires Eau) – POI (Programme Opérationnel d'Invest.) – APC (Acquisition et transfert de connaissance) Programme-cadre AELB
Agriculture	Région/SAGRI – DRAAF		Breizhbocage2 PAEC/MAEC
Forêt	Région/SAGRI – DRAAF	PPRDF	BFB
Littoral et maritime	DIRM – Région/DIMER DREAL/MZCMM	GIZC	
Energie	Région/SAMDEN – Ademe DREAL/SCEAL DDTM	SRCAE	Feder  TEPCV
Biodiversité	DREAL/SPN Région/SPANAB Départements	Natura 2000, SCAP Chartes Parcs SDENS	Feder 762, Feder 213, Contrats nature

- Concernant les politiques publiques, faire connaître les enjeux du SRCE auprès des instances de concertation existantes, qu'elles soient régionales ou territoriales :**
  - EAU** : à l'échelle régionale : via les ateliers du PBE (Plan Breton de l'Eau), CBEMA (Conférence Bretonne de l'eau et des milieux aquatiques)

 <p>Région <b>BRETAGNE</b></p>	<p><b>CHANTIER</b> <b>ANIMATION - PILOTAGE DU</b> <b>SRCE</b></p> <p>VERSION : 11 MAI 2016</p>	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE</p>
---	--	--

- **EAU** : dynamiques territoriales : auprès des territoires (SAGE, BV) et leurs réseaux (ATBVB, APPCB, Réseau expérimental zones humides Finistère) :
  - consolider le rôle de référents TVB des techniciens de bassins versants
  - se greffer à des actions de communication / formation existantes (programme de formation du SE-Région), et si un complément est nécessaire, organiser une communication / formation spécifique TVB vis-à-vis de ce public
  - S'appuyer sur des territoires d'expérimentation (Finistère zones humides, Léguer bocage...)
- **ENERGIE** : identifier les convergences possibles et les sujets communs sur lesquels des démarches conjointes peuvent être engagées. A titre d'exemple :
  - connaissance et gestion des milieux bocagers, des fonds de vallée en cours d'enfrichement et conditions et opportunités de valorisation par la filière bois
  - énergie éolienne et biodiversité
- **Concernant les dispositifs** :
  - identifier les marges de manœuvre permettant de bonifier l'aide publique accordée aux projets prenant en compte la TVB
  - faciliter la lisibilité du soutien public sur la TVB
  - TOUTES POLITIQUES PUBLIQUES (agriculture, aménagement, eau...) : identifier les complémentarités / lignes de partage entre le dispositif TVB et les dispositifs des autres politiques sectorielles (européens, régionaux et nationaux)
  - EAU : travailler aux articulations entre le PTE et le dispositif TVB
  - AMENAGEMENT : Cartographie des financements mobilisables par Pays (Fonds régionaux et leader), en faveur de la biodiversité, cartographie des projets en lien avec la biodiversité remontés par les Pays

### 1.3 ANIMATION DU COMITE REGIONAL TVB

La cellule d'animation est chargée du secrétariat (organisation, animation, compte-rendus...) du CRTVB, instance responsable du suivi, des décisions et de la validation de la mise en œuvre du SRCE. Pour la cellule d'animation, il s'agit :

- a minima organiser une réunion annuelle pour présenter au comité un état d'avancement de la mise en œuvre du SRCE et des exemples de projets développés à l'échelle locale et/ou régionale ;
- organiser des réunions en fonction des besoins de validation (ex : printemps 2016 pour valider les chantiers prioritaires, lancer la dynamique des groupes de travail et faire connaître les dispositifs et projets déposés)
- assurer les mises à jour de l'arrêté de composition du CRTVB (élections...).

### 1.4 PILOTAGE DES CHANTIERS PRIORITAIRES THEMATIQUES

Se référer aux fiches des 9 chantiers prioritaires thématiques.

Il est proposé de répartir le pilotage entre la DREAL et la Région par chantier, sachant que chacune pourra toutefois intervenir sur des actions liés à des chantiers qu'elle ne pilote pas.

La répartition du pilotage est proposée comme suit :

- animation globale = co-pilotage Etat – Région
- connaissance fonctionnalités = co-pilotage Etat – Région
- projets territoriaux en faveur de la TVB = Région
- milieux forestiers = DREAL
- connaissances - données TVB = DREAL
- documents d'urbanisme = DREAL
- milieux agricoles = Région
- séquence éviter-réduire-compenser = DREAL
- nature en ville = Région
- paysages et TVB = Région

### **1.5. VOLET COMMUNICATION ET DIFFUSION**

- alimenter le site internet et créer une sous-arborescence du volet « la TVB dans les territoires »
- mettre à disposition la documentation sur :
  - les cadres méthodologiques, qu'ils soient produits par la cellule d'animation ou via un AMO (méthodologie d'identification de la TVB, référentiel des prix d'études et de travaux de génie écologique...), ou qu'il s'agisse de références existantes de qualité qu'il n'est pas nécessaire de refaire
  - les financements (cahiers des charges des dispositifs)
  - les fiches projets
  - des fiches techniques
  - les compte-rendus des rencontres d'échanges d'expériences et des instances
- diffusion d'une newsletter, dont la fréquence est à définir
- élaboration de document synthétique adapté de sensibilisation à la TVB (public élus)
- réaliser/récupérer une veille juridique et relayer l'information (via une rubrique de la newsletter par exemple)

### **1.6. VOLET FORMATION SUR LA TVB**

Construire une offre de formation adaptée aux besoins :

- identifier les réseaux de formation existants (Chambre, Etat, Région, Réseaux de collectivités, type BRUDED, ARIC, associations professionnelles...)
- recenser les formations existantes dans les différents réseaux d'acteurs et identifier les manques concernant la TVB
- pour les techniciens, construire des modules pouvant s'intégrer dans des cycles de formation existants
- information / formation des élus :
  - Organiser des séances d'information à la TVB : en intervenant lors de séminaires territoriaux organisés par les collectivités,
  - Concevoir et organiser un parcours de formation TVB destiné aux élus.

### **1.7 VOLET TRANSFERT DE LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE**

- recenser et développer les liens avec les acteurs de la recherche régionaux et les programmes de recherche en lien avec la TVB

- identifier les actions possibles de transfert de la connaissance scientifique auprès des gestionnaires d'espaces naturels, des territoires
- lien avec les 3 axes du chantier « connaissance – fonctionnalités écologiques »

### **1.8. VOLET SUIVI DU SRCE**

- concevoir un référentiel de suivi, à partir des indicateurs identifiés dans le SRCE (rapport 3)
- prévoir les modalités de collecte d'information, de renseignement de la base/des bases, en fonction de son utilisation (qui, avec les informations de qui, suivant quelle méthode...)

### **2. Acteurs associés**

#### **Partenaires internes :**

- Région : direction de la formation professionnelle, SAGRI, SE, DIRCI
- Services de l'Etat (DDTM, DRAAF...)

#### **Partenaires envisagés :**

- Connaissance : CBNB, GIP Bretagne Environnement
- Têtes de réseaux (collectif associations, ATBVB...)

#### **Instances de concertation / groupe(s) de travail :**

- existants : CR-TVVB
- à mettre en place :
  - pilotage technique : réunion mensuelle de la cellule d'animation
  - sur des chantiers prioritaires, si cela est pertinent pour répondre aux objectifs fixés, organiser et animer des groupes de travail

### **MOYENS POUR LA MISE EN ŒUVRE**

#### **Besoin de financement : oui**

	Sources de financements partenaires associés	Budget envisageable	
		2016	2017
Elaboration d'un document synthétique et didactique de présentation de la TVB / du SRCE	DREAL, Région, Feder	En régie	
Parcours de formation TVB destiné aux élus	DREAL, Région, Feder		Région : à déterminer
Conception de modules de formation complémentaires aux parcours existants	DREAL, Région, Feder		Région : à déterminer
Actions de transfert de la recherche scientifique	DREAL, Région, Feder	FEDER : à déterminer	FEDER : à déterminer

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL / ECHÉANCES ET DÉLAIS**

#### **Principales étapes :**

- printemps 2016 : présentation de la fiche chantier pour validation au CRTVB
- printemps 2016 : conception de supports de communication (Région pilote)

- printemps 2016 : actualisation site internet (DREAL pilote) ; conception newsletter (Région pilote)
- printemps 2016 : constitution d'un référentiel de suivi du SRCE (DREAL pilote)
- 2016 : constitution du réseau de référents (DREAL pilote)
- 2016 : rencontre techniciens animateurs de politiques publiques et dispositifs concernés par la TVB (DREAL pour services de l'Etat, Région pour directions régionales + autres acteurs)
- 2016 : recensement acteurs et programmes de recherche (DREAL pilote)
- automne 2016 : élaboration guide synthétique de sensibilisation à la TVB (Région pilote)
- automne 2016 – année 2017 : conception module de formation élus sur la TVB (Région pilote)
- en continu:
  - participation aux instances existantes (DREAL – Région : CT Breizhbocage ; Région : eau ; DREAL : Comité régional Breizh Forêt Bois, CRAEC)

#### FACTEURS DE RÉUSSITE :

- travail par communauté d'acteurs
- démontrer la plus-value et la complémentarité d'une démarche TVB par rapport aux démarches existantes (eau, agriculture...)
- intégrer les politiques sectorielles existantes
- travail en complémentarité entre les pilotes

#### FACTEURS DE RISQUE / LIMITES :

- Difficulté à mener toutes ces actions de front => nécessité de hiérarchiser, prioriser, et phaser dans le temps les interventions, de se répartir les différentes missions entre les deux pilotes, en fonction des compétences respectives et de s'appuyer sur des acteurs relais
- L'évolution des périmètres intercommunaux pourrait retarder la prise en compte de la TVB dans certains territoires

#### SUIVI / ÉVALUATION :

##### Indicateurs inscrits au plan d'actions du SRCE :

<b>Actions</b>	<b>Indicateurs de suivi du SRCE</b>
- Action Mobilisation A 1.2 :	Nb de cadres méthodologiques réalisés
- Action Mobilisation A 1.4 :	Nombre de réunions avec participation de la cellule d'animation régionale sur la trame verte et bleue.
- Action Mobilisation A 1.5 :	- Nb de réunions d'animation régionale en relation avec les espèces invasives. - Nb d'actions spécifiques en relation avec les espèces invasives et impulsées par l'animation régionale.
- Action Mobilisation A 2.2 :	- Nombre de réunions régionales associant des acteurs de SCoT, de SAGE, de PNR et/ou de Pays, et portant sur le sujet de la trame verte et bleue. - Nombre de projets menés conjointement par des structures porteuses de SCoT, de SAGE de PNR et de Pays sur le sujet de la trame verte et bleue.
- Action Cohérence A 3.1 :	- Superficie des espaces protégés nouvellement créés faisant partie des éléments de

	trame verte et bleue identifiés dans le SRCE (indicateur national). - Part de documents d'objectifs Natura 2000 créés ou renouvelés abordant l'enjeu de fragmentation dans le diagnostic du site ou dans les mesures proposées (indicateur national).
- Action Cohérence A 4.1 :	- Nombre et part de MAEC contractualisées sous l'enjeu biodiversité. - Analyse qualitative de l'intégration de la trame verte et bleue dans les projets territoriaux de bassin versant. - Analyse qualitative de la mobilisation des MAEC par rapport à la trame verte et bleue.
- Action Cohérence A 4.2 :	- Nombre de contrats de partenariat Région-Pays intégrant la trame verte et bleue dans la stratégie territoriale. - Analyse qualitative de l'intégration de la TVB dans les contrats de partenariat Région-Pays.
- Action Appropriation A 5.1 :	- Nombre de réunions d'information. - Nombre de journées-formation-élus.
- Action Appropriation A 5.2 :	- Nombre de réunions d'information/de formation. - Nombre de journées-formation-agents.
- Action Appropriation A 5.3 :	- Nombre de réunions d'information/de formation. - Nombre de journées-formation-agents.

## ANNEXES

RAS